

Tarification des services de transport

Table des matières

1	Tarification des services de transport.....	5
1.1	Tarifs de transport	5
1.2	Revenus des services de transport.....	8
2	Tarification des services complémentaires	10
Annexe 1	Évolution des tarifs de transport	16

Liste des tableaux

Tableau 1	Tarifs des services de transport et cavalier	5
Tableau 2	Établissement des tarifs de transport et du cavalier pour l'année 2021	6
Tableau 3	Établissement des tarifs de transport et du cavalier pour l'année 2022	7
Tableau 4	Revenus des services de transport pour l'année 2021.....	8
Tableau 5	Revenus des services de transport pour l'année 2022.....	9
Tableau 6	Tarifs des services complémentaires pour le transport de point à point – Année 2021	11
Tableau 7	Tarifs des services complémentaires pour le transport de point à point – Année 2022	13

1 Tarification des services de transport

1.1 Tarifs de transport

1 L'actualisation des tarifs de transport permettra à Hydro-Québec dans ses activités de
 2 transport d'électricité (le « Transporteur ») de percevoir l'ensemble des revenus requis qui
 3 seront approuvés par la Régie de l'énergie (la « Régie ») pour les années 2021 et 2022.
 4 Le tableau suivant présente les tarifs en vigueur et les tarifs proposés ainsi que le cavalier
 5 applicable aux services de transport à long terme.

Tableau 1
Tarifs des services de transport et cavalier

Services de transport	Type	Unité	Tarifs 2020	Tarifs proposés 2021	Tarifs proposés 2022
Point à point*					
Annuel	ferme	\$/kW/an	78,06	75,47	74,21
Cavalier	ferme	\$/kW/an	-0,60	0,20	0,00
Mensuel	ferme	\$/kW/mois	6,51	6,29	6,18
Mensuel	non ferme	\$/kW/mois	6,51	6,29	6,18
Hebdomadaire	ferme	\$/kW/semaine	1,50	1,45	1,43
Hebdomadaire	non ferme	\$/kW/semaine	1,50	1,45	1,43
Quotidien	ferme	\$/kW/jour	0,30	0,29	0,29
Quotidien	non ferme	\$/kW/jour	0,21	0,21	0,20
Horaire	non ferme	\$/MW/heure	8,91	8,62	8,47
Réseau intégré	ferme	\$	s. o.	s. o.	s. o.
Charge locale**	ferme	\$	3 021 858 720	2 905 142 180	2 923 948 210
Cavalier	ferme	\$	-23 227 200	7 698 800	0

* Tarifs aux annexes 9 et 10 des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* (« *Tarifs et conditions* »).

** Revenus annuels de la charge locale à l'appendice H des *Tarifs et conditions*.

6 Les tarifs de transport sont établis en tenant compte des revenus requis présentés à la pièce
 7 HQT-5, Document 1 ainsi que de la prévision des besoins de transport (incluant les pertes de
 8 transport) présentés à la pièce HQT-7, Document 1.

9 En ce qui a trait au cavalier, le solde du compte d'écart des revenus des services de transport
 10 de point à point est présenté à la pièce HQT-7, Document 1. Un cavalier portant un signe
 11 négatif est appliqué en réduction des tarifs des services de transport à long terme,
 12 tandis qu'un cavalier portant un signe positif est appliqué en augmentation de ces tarifs.

13 L'établissement des tarifs de transport et du cavalier, en tenant compte des revenus requis
 14 et des besoins de transport, est présenté aux deux tableaux suivants. Par ailleurs,
 15 l'évolution des tarifs de transport est disponible à l'annexe 1.

Tableau 2
Établissement des tarifs de transport et du cavalier pour l'année 2021

Tarifs des services de transport		
Point à point	Annuel	= (Revenus requis - revenus à court terme) / Besoins de transport = (3 311,0 M\$ - 53,4) / 43 163 MW x 1 000 = 75,47 \$/kW/an
	Cavalier	= Solde projeté du compte d'écart / Besoins de transport = 8,6 M\$ / 43 163 MW x 1 000 = 0,20 \$/kW/an
	Mensuel ferme	= Tarif annuel / 12 mois = 75,47 \$/kW/an / 12 mois = 6,29 \$/kW/mois
	Mensuel non ferme	= Tarif annuel / 12 mois = 75,47 \$/kW/an / 12 mois = 6,29 \$/kW/mois
	Hebdomadaire ferme	= Tarif annuel / 52 semaines = 75,47 \$/kW/an / 52 semaines = 1,45 \$/kW/semaine
	Hebdomadaire non ferme	= Tarif annuel / 52 semaines = 75,47 \$/kW/an / 52 semaines = 1,45 \$/kW/semaine
	Quotidien ferme	= Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours = 75,47 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours = 0,29 \$/kW/jour
	Quotidien non ferme	= Tarif annuel / 365 jours = 75,47 \$/kW/an / 365 jours = 0,21 \$/kW/jour
	Horaire non ferme	= Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 75,47 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 8,62 \$/MW/heure
	Charge locale	Revenus annuels
Cavalier		= Cavalier annuel x besoins de transport de la charge locale = 0,20 \$/kW/an x 38 494 MW x 1 000 = 7 698 800 \$

- 1 Le tarif annuel proposé pour l'année 2021 représente une diminution de 3,3 % par rapport
- 2 au tarif approuvé par la Régie pour l'année 2020, sans considération du cavalier.
- 3 Les revenus annuels proposés pour la charge locale représentent une diminution de 3,9 %
- 4 pour l'année 2021, par rapport aux revenus annuels en vigueur en 2020 et sans considération
- 5 du cavalier.

Tableau 3
Établissement des tarifs de transport et du cavalier pour l'année 2022

Tarifs des services de transport		
Point à point	Annuel	= (Revenus requis - revenus à court terme) / Besoins de transport = (3 323,2 M\$ - 50,8) / 44 098 MW x 1 000 = 74,21 \$/kW/an
	Cavalier	= Solde projeté du compte d'écart / Besoins de transport = 0,0 M\$ / 44 098 MW x 1 000 = 0,00 \$/kW/an
	Mensuel ferme	= Tarif annuel / 12 mois = 74,21 \$/kW/an / 12 mois = 6,18 \$/kW/mois
	Mensuel non ferme	= Tarif annuel / 12 mois = 74,21 \$/kW/an / 12 mois = 6,18 \$/kW/mois
	Hebdomadaire ferme	= Tarif annuel / 52 semaines = 74,21 \$/kW/an / 52 semaines = 1,43 \$/kW/semaine
	Hebdomadaire non ferme	= Tarif annuel / 52 semaines = 74,21 \$/kW/an / 52 semaines = 1,43 \$/kW/semaine
	Quotidien ferme	= Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours = 74,21 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours = 0,29 \$/kW/jour
	Quotidien non ferme	= Tarif annuel / 365 jours = 74,21 \$/kW/an / 365 jours = 0,20 \$/kW/jour
	Horaire non ferme	= Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 74,21 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 8,47 \$/MW/heure
	Charge locale	Revenus annuels
Cavalier		= Cavalier annuel x besoins de transport de la charge locale = 0,00 \$/kW/an x 39 401 MW x 1 000 = 0 \$

- 1 Le tarif annuel proposé pour l'année 2022 représente une diminution de 1,7 % par rapport
- 2 au tarif proposé pour l'année 2021, sans considération du cavalier.
- 3 Les revenus annuels proposés pour la charge locale représentent une augmentation de 0,6 %
- 4 pour l'année 2022, par rapport aux revenus annuels proposés pour 2021, sans considération
- 5 du cavalier.

1.2 Revenus des services de transport

- 1 Les revenus sont déterminés en multipliant les tarifs de transport proposés par la prévision
- 2 des besoins de transport de chacun des services, sans considération du cavalier. Les revenus
- 3 des services de transport de point à point et de la charge locale pour les années 2021 et 2022
- 4 sont présentés aux deux tableaux suivants.¹

Tableau 4
Revenus des services de transport pour l'année 2021

Revenus du service de transport de point à point à long terme
Tarif annuel x besoins de ce service = $75,47 \text{ \$/kW/an} \times 4\,669 \text{ MW} / 1\,000 = 352,3 \text{ M\$}$
Revenus des services de transport de point à point à court terme mensuels
Tarif mensuel x besoins de ces services = $6,29 \text{ \$/kW/mois} \times 101 \text{ MW} / 1\,000 = 0,6 \text{ M\$}$
Revenus des services de transport de point à point à court terme hebdomadaires
Tarif hebdomadaire x besoins de ces services = $1,45 \text{ \$/kW/mois} \times 101 \text{ MW} / 1\,000 = 0,1 \text{ M\$}$
Revenus des services de transport de point à point à court terme quotidiens
Tarif quotidien ferme x besoins de ce service = $0,29 \text{ \$/kW/an} \times 0 \text{ MW} / 1\,000 = 0,0 \text{ M\$}$
Tarif quotidien non ferme x besoins de ce service = $0,21 \text{ \$/kW/an} \times 52 \text{ MW} / 1\,000 = 0,0 \text{ M\$}$
Revenus du service de transport de point à point à court terme horaire
Tarif horaire x besoins de ce service = $8,62 \text{ \$/MW/heure} \times 6,1 \times 10^6 \text{ MW} = 52,6 \text{ M\$}$
Revenus des services de transport de point à point à court terme
Revenus des services à court terme mensuels, hebdomadaires, quotidiens et horaire = $0,6 \text{ M\$} + 0,1 \text{ M\$} + 0,0 \text{ M\$} + 0,0 \text{ M\$} + 52,6 \text{ M\$} = 53,4 \text{ M\$}$
Revenus des services de transport de point à point
Revenus des services de transport de point à point à long terme et à court terme = $352,3 \text{ M\$} + 53,4 \text{ M\$} = 405,7 \text{ M\$}$
Revenus du service de transport pour l'alimentation de la charge locale
Tarif annuel x besoins de ce service = $75,47 \text{ \$/kW/an} \times 38\,494 \text{ MW} \times 1\,000 = 2\,905,1 \text{ M\$}$
Revenus des services de transport
Revenus des services de transport de point à point et de la charge locale = $405,7 \text{ M\$} + 2\,905,1 \text{ M\$} = 3\,310,9 \text{ M\$}$

Par rapport aux revenus de 3 435 M\$ approuvés pour 2020, les revenus de 2021 sont ajustés de -124 M\$.

¹ Le Transporteur ne prévoit pas de revenus pour le service de transport en réseau intégré, aucun client n'ayant souscrit à ce service. Si un client souscrivait à ce service, le mode de facturation prévu aux *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* résultera en une réduction des revenus annuels de la charge locale.

Tableau 5
Revenus des services de transport pour l'année 2022

Revenus du service de transport de point à point à long terme
Tarif annuel x besoins de ce service = $74,21 \text{ \$/kW/an} \times 4\,697 \text{ MW} / 1\,000 = 348,5 \text{ M\$}$
Revenus des services de transport de point à point à court terme mensuels
Tarif mensuel x besoins de ces services = $6,18 \text{ \$/kW/mois} \times 0 \text{ MW} / 1\,000 = 0,0 \text{ M\$}$
Revenus des services de transport de point à point à court terme hebdomadaires
Tarif hebdomadaire x besoins de ces services = $1,43 \text{ \$/kW/mois} \times 0 \text{ MW} / 1\,000 = 0,0 \text{ M\$}$
Revenus des services de transport de point à point à court terme quotidiens
Tarif quotidien ferme x besoins de ce service = $0,29 \text{ \$/kW/an} \times 0 \text{ MW} / 1\,000 = 0,0 \text{ M\$}$
Tarif quotidien non ferme x besoins de ce service = $0,20 \text{ \$/kW/an} \times 0 \text{ MW} / 1\,000 = 0,0 \text{ M\$}$
Revenus du service de transport de point à point à court terme horaire
Tarif horaire x besoins de ce service = $8,47 \text{ \$/MW/heure} \times 6,0 \times 10^6 \text{ MW} = 50,8 \text{ M\$}$
Revenus des services de transport de point à point à court terme
Revenus des services à court terme mensuels, hebdomadaires, quotidiens et horaire = $0,0 \text{ M\$} + 0,0 \text{ M\$} + 0,0 \text{ M\$} + 0,0 \text{ M\$} + 50,8 \text{ M\$} = 50,8 \text{ M\$}$
Revenus des services de transport de point à point
Revenus des services de transport de point à point à long terme et à court terme = $348,5 \text{ M\$} + 50,8 \text{ M\$} = 399,4 \text{ M\$}$
Revenus du service de transport pour l'alimentation de la charge locale
Tarif annuel x besoins de ce service = $74,21 \text{ \$/kW/an} \times 39\,401 \text{ MW} \times 1\,000 = 2\,923,9 \text{ M\$}$
Revenus des services de transport
Revenus des services de transport de point à point et de la charge locale = $399,4 \text{ M\$} + 2\,923,9 \text{ M\$} = 3\,323,3 \text{ M\$}$

Par rapport aux revenus de 3 311 M\$ pour 2021, les revenus de 2022 sont ajustés de 12 M\$.

2 Tarification des services complémentaires

1 Les tarifs des services complémentaires sont établis en tenant compte des décisions
2 antérieures de la Régie et des besoins de transport.

3 En ce qui concerne les services complémentaires visant le service de transport pour
4 l'alimentation de la charge locale, le Distributeur² doit fournir, ou obtenir de ses fournisseurs
5 qu'ils fournissent ces services. Le Transporteur n'a pas à facturer le Distributeur à cet égard.

6 Quant aux services complémentaires visant le service de transport en réseau intégré³,
7 le Transporteur propose d'appliquer, pour les services correspondants, les mêmes tarifs
8 que ceux des services complémentaires pour les services de transport de point à point.

9 Pour les services complémentaires visant les services de transport de point à point :

- 10 • le service de gestion du réseau est fourni par le Transporteur et n'a pas de tarif
11 distinct, puisqu'il est inclus dans les tarifs des services de transport ;
- 12 • les tarifs sont maintenus pour l'année 2021 par rapport aux tarifs en vigueur ; ils sont
13 maintenus pour l'année 2022 pour le service de réglage de fréquence et sont
14 légèrement inférieurs pour les services de réglage de tension, de maintien de réserve
15 tournante et de maintien de réserve arrêtée ;
- 16 • les modalités d'application des services de compensation d'écart de réception
17 et de livraison sont maintenues telles que présentées aux annexes 4 et 5 des
18 *Tarifs et conditions*.

19 Les tarifs des services complémentaires des années 2021 et 2022 pour les services
20 de transport de point à point sont présentés aux deux tableaux suivants.

² Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »).

³ Le Transporteur n'a aucun client pour le service de transport en réseau intégré.

Tableau 6
Tarifs des services complémentaires pour le transport de point à point – Année 2021

Services complémentaires			Tarifs 2020	Établissement des tarifs proposés	Tarifs proposés 2021
Réglage de tension	Annuel ferme	\$/kW/an	0,31	Valeur du service / Besoins de transport = 13,4 M\$ / 43 163 MW x 1 000 =	0,31
	Mensuel ferme	\$/kW/mois	0,03	Tarif annuel / 12 mois = 0,31 \$/kW/an / 12 mois =	0,03
	Mensuel non ferme	\$/kW/mois	0,03	Tarif annuel / 12 mois = 0,31 \$/kW/an / 12 mois =	0,03
	Hebdo. ferme	\$/MW/sem.	5,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	5,96
	Hebdo. non ferme	\$/MW/sem.	5,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	5,96
	Quotidien ferme	\$/MW/jour	1,19	Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours x 1 000 =	1,19
	Quotidien non ferme	\$/MW/jour	0,85	Tarif annuel / 365 jours x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 365 jours x 1 000 =	0,85
	Horaire non ferme	\$/MW/heure	0,04	Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 =	0,04
Réglage de fréquence	Annuel ferme	\$/kW/an	0,31	Valeur du service / Besoins de transport = 13,5 M\$ / 43 163 MW x 1 000 =	0,31
	Mensuel ferme	\$/kW/mois	0,03	Tarif annuel / 12 mois = 0,31 \$/kW/an / 12 mois =	0,03
	Mensuel non ferme	\$/kW/mois	0,03	Tarif annuel / 12 mois = 0,31 \$/kW/an / 12 mois =	0,03
	Hebdo. ferme	\$/MW/sem.	5,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	5,96
	Hebdo. non ferme	\$/MW/sem.	5,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	5,96
	Quotidien ferme	\$/MW/jour	1,19	Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours x 1 000 =	1,19
	Quotidien non ferme	\$/MW/jour	0,85	Tarif annuel / 365 jours x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 365 jours x 1 000 =	0,85
	Horaire non ferme	\$/MW/heure	0,04	Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 =	0,04
Maintenance de réserve tournante	Annuel ferme	\$/kW/an	1,15	Valeur du service / Besoins de transport = 49,7 M\$ / 43 163 MW x 1 000 =	1,15
	Mensuel ferme	\$/kW/mois	0,10	Tarif annuel / 12 mois = 1,15 \$/kW/an / 12 mois =	0,10
	Mensuel non ferme	\$/kW/mois	0,10	Tarif annuel / 12 mois = 1,15 \$/kW/an / 12 mois =	0,10
	Hebdo. ferme	\$/MW/sem.	22,12	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 1,15 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	22,12
	Hebdo. non ferme	\$/MW/sem.	22,12	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 1,15 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	22,12
	Quotidien ferme	\$/MW/jour	4,42	Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours x 1 000 = 1,15 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours x 1 000 =	4,42
	Quotidien non ferme	\$/MW/jour	3,15	Tarif annuel / 365 jours x 1 000 = 1,15 \$/kW/an / 365 jours x 1 000 =	3,15
	Horaire non ferme	\$/MW/heure	0,13	Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 1,15 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 =	0,13

Tableau 6 (suite)
Tarifs des services complémentaires pour le transport de point à point – Année 2021

Services complémentaires			Tarifs 2020	Établissement des tarifs proposés	Tarifs proposés 2021
Maintien de réserve arrêtée	Annuel ferme	\$/kW/an	0,57	Valeur du service / Besoins de transport = 24,8 M\$ / 43 163 MW x 1 000 =	0,57
	Mensuel ferme	\$/kW/mois	0,05	Tarif annuel / 12 mois = 0,57 \$/kW/an / 12 mois =	0,05
	Mensuel non ferme	\$/kW/mois	0,05	Tarif annuel / 12 mois = 0,57 \$/kW/an / 12 mois =	0,05
	Hebdo.ferme	\$/MW/sem.	10,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,57 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	10,96
	Hebdo. non ferme	\$/MW/sem	10,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,57 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	10,96
	Quotidien ferme	\$/MW/jour	2,19	Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours x 1 000 = 0,57 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours x 1 000 =	2,19
	Quotidien non ferme	\$/MW/jour	1,56	Tarif annuel / 365 jours x 1 000 = 0,57 \$/kW/an / 365 jours x 1 000 =	1,56
	Horaire non ferme	\$/MW/heure	0,07	Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 0,57 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 =	0,07
Compensation d'écart de réception	Réception < programmation	\$/MWh	Annexe 4	Modalités des <i>Tarifs et conditions</i>	Annexe 4
	Réception > programmation	\$/MWh			
Compensation d'écart de livraison	Livraison > programmation	\$/MWh	Annexe 5	Modalités des <i>Tarifs et conditions</i>	Annexe 5
	Livraison < programmation	\$/MWh			

Tableau 7
Tarifs des services complémentaires pour le transport de point à point – Année 2022

Services complémentaires			Tarifs 2020	Établissement des tarifs proposés	Tarifs proposés 2022
Réglage de tension	Annuel ferme	\$/kW/an	0,31	Valeur du service / Besoins de transport = 13,4 M\$ / 44 098 MW x 1 000 =	0,30
	Mensuel ferme	\$/kW/mois	0,03	Tarif annuel / 12 mois = 0,30 \$/kW/an / 12 mois =	0,03
	Mensuel non ferme	\$/kW/mois	0,03	Tarif annuel / 12 mois = 0,30 \$/kW/an / 12 mois =	0,03
	Hebdo. ferme	\$/MW/sem.	5,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,30 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	5,77
	Hebdo. non ferme	\$/MW/sem.	5,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,30 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	5,77
	Quotidien ferme	\$/MW/jour	1,19	Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours x 1 000 = 0,30 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours x 1 000 =	1,15
	Quotidien non ferme	\$/MW/jour	0,85	Tarif annuel / 365 jours x 1 000 = 0,30 \$/kW/an / 365 jours x 1 000 =	0,82
	Horaire non ferme	\$/MW/heure	0,04	Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 0,30 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 =	0,03
Réglage de fréquence	Annuel ferme	\$/kW/an	0,31	Valeur du service / Besoins de transport = 13,5 M\$ / 44 098 MW x 1 000 =	0,31
	Mensuel ferme	\$/kW/mois	0,03	Tarif annuel / 12 mois = 0,31 \$/kW/an / 12 mois =	0,03
	Mensuel non ferme	\$/kW/mois	0,03	Tarif annuel / 12 mois = 0,31 \$/kW/an / 12 mois =	0,03
	Hebdo. ferme	\$/MW/sem.	5,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	5,96
	Hebdo. non ferme	\$/MW/sem.	5,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	5,96
	Quotidien ferme	\$/MW/jour	1,19	Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours x 1 000 =	1,19
	Quotidien non ferme	\$/MW/jour	0,85	Tarif annuel / 365 jours x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 365 jours x 1 000 =	0,85
	Horaire non ferme	\$/MW/heure	0,04	Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 0,31 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 =	0,04
Maintenance de réserve tournante	Annuel ferme	\$/kW/an	1,15	Valeur du service / Besoins de transport = 49,7 M\$ / 44 098 MW x 1 000 =	1,13
	Mensuel ferme	\$/kW/mois	0,10	Tarif annuel / 12 mois = 1,13 \$/kW/an / 12 mois =	0,09
	Mensuel non ferme	\$/kW/mois	0,10	Tarif annuel / 12 mois = 1,13 \$/kW/an / 12 mois =	0,09
	Hebdo. ferme	\$/MW/sem.	22,12	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 1,13 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	21,73
	Hebdo. non ferme	\$/MW/sem.	22,12	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 1,13 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	21,73
	Quotidien ferme	\$/MW/jour	4,42	Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours x 1 000 = 1,13 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours x 1 000 =	4,35
	Quotidien non ferme	\$/MW/jour	3,15	Tarif annuel / 365 jours x 1 000 = 1,13 \$/kW/an / 365 jours x 1 000 =	3,10
	Horaire non ferme	\$/MW/heure	0,13	Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 1,13 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 =	0,13

Tableau 7 (suite)
Tarifs des services complémentaires pour le transport de point à point – Année 2022

Services complémentaires			Tarifs 2020	Établissement des tarifs proposés	Tarifs proposés 2022
Maintenance de réserve arrêtée	Annuel ferme	\$/kW/an	0,57	Valeur du service / Besoins de transport = 24,8 M\$ / 44 098 MW x 1 000 =	0,56
	Mensuel ferme	\$/kW/mois	0,05	Tarif annuel / 12 mois = 0,56 \$/kW/an / 12 mois =	0,05
	Mensuel non ferme	\$/kW/mois	0,05	Tarif annuel / 12 mois = 0,56 \$/kW/an / 12 mois =	0,05
	Hebdo.ferme	\$/MW/sem.	10,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,56 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	10,77
	Hebdo. non ferme	\$/MW/sem	10,96	Tarif annuel / 52 semaines x 1 000 = 0,56 \$/kW/an / 52 semaines x 1 000 =	10,77
	Quotidien ferme	\$/MW/jour	2,19	Tarif annuel / 52 semaines / 5 jours x 1 000 = 0,56 \$/kW/an / 52 semaines / 5 jours x 1 000 =	2,15
	Quotidien non ferme	\$/MW/jour	1,56	Tarif annuel / 365 jours x 1 000 = 0,56 \$/kW/an / 365 jours x 1 000 =	1,53
	Horaire non ferme	\$/MW/heure	0,07	Tarif annuel / 365 jours / 24 heures x 1 000 = 0,56 \$/kW/an / 365 jours / 24 heures x 1 000 =	0,06
Compensation d'écart de réception	Réception < programmation	\$/MWh	Annexe 4	Modalités des <i>Tarifs et conditions</i>	Annexe 4
	Réception > programmation	\$/MWh			
Compensation d'écart de livraison	Livraison > programmation	\$/MWh	Annexe 5	Modalités des <i>Tarifs et conditions</i>	Annexe 5
	Livraison < programmation	\$/MWh			

Le Transporteur demande à la Régie de modifier selon sa preuve pour l'année 2021 :

- les tarifs des services de transport de point à point et les revenus annuels aux fins du service de transport pour l'alimentation de la charge locale ;
- le cavalier du service de transport de point à point à long terme et du service de transport pour l'alimentation de la charge locale, pour application du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 ;
- les tarifs des services complémentaires pour les services de transport de point à point.

Le Transporteur demande à la Régie de modifier selon sa preuve pour l'année 2022 :

- les tarifs des services de transport de point à point et les revenus annuels aux fins du service de transport pour l'alimentation de la charge locale, sous réserve de la mise à jour prévue en décembre ;
- les tarifs des services complémentaires pour les services de transport de point à point.

- 1 Le Transporteur rappelle que les tarifs des services de transport, les tarifs des services
2 complémentaires, le taux de pertes de transport et le cavalier pour l'année 2021 ont été
3 déclarés provisoires dans la décision D-2020-179.
- 4 Par ailleurs, le Transporteur déposera à la Régie, au mois de décembre 2021, des nouveaux
5 tarifs provisoires pour application à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'à la décision finale de
6 la Régie sur les tarifs. Ces tarifs provisoires seront établis sur la base des tarifs proposés pour
7 l'année 2022, tels qu'ils seront ajustés à la suite de la mise à jour des paramètres du coût
8 moyen pondéré du capital⁴.

⁴ D-2011-039, [par. 517](#).

Annexe 1 Évolution des tarifs de transport

1 Le Transporteur présente au tableau suivant l'évolution depuis l'année 2001 du tarif annuel
 2 du service de transport de point à point à long terme et des revenus annuels de la
 3 charge locale⁵, sans considération du cavalier :

- 4 • le tarif annuel proposé pour l'année 2021, en dollars courants, présente une
 5 augmentation de 3,5 %, et en dollars constants, il reflète une diminution de 27,8 %
 6 par rapport à l'année 2001 ;
- 7 • le montant des revenus annuels proposés pour la charge locale pour l'année 2021,
 8 en dollars courants, présente une augmentation de 25,6 %, et en dollars constants,
 9 il reflète une diminution de 12,4 %, compte tenu de la croissance des besoins
 10 de transport de la charge locale de 21,3 % depuis l'année 2001 ;
- 11 • le tarif annuel proposé pour l'année 2022, en dollars courants, présente une
 12 augmentation de 1,8 %, et en dollars constants, il reflète une diminution de 30,4 %
 13 par rapport à l'année 2001 ;
- 14 • le montant des revenus annuels proposés pour la charge locale pour l'année 2022,
 15 en dollars courants, présente une augmentation de 26,4 %, et en dollars constants,
 16 il reflète une diminution de 13,6 %, compte tenu de la croissance des besoins
 17 de transport de la charge locale de 24,2 % depuis l'année 2001.

Tableau A1-1
Évolution du tarif annuel et des revenus annuels de la charge locale

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indice* (2001=100)	100,0	102,2	105,1	107,0	109,4	111,5	114,0	116,6	117,0	119,1	122,5	124,4	125,5	128,0	129,4	131,2	133,3	136,4	139,0	139,9	143,4	146,3
Tarif annuel (\$/kWh/an)																						
En dollars courants	72,91	72,91	72,91	72,91	72,90	72,90	70,82	70,82	72,00	75,26	72,45	71,49	69,63	74,65	74,08	72,25	76,13	77,81	78,56	78,06	75,47	74,21
En dollars constants de 2001	72,91	71,31	69,36	68,14	66,66	65,36	62,12	60,73	61,55	63,20	59,13	57,48	55,49	58,32	57,25	55,06	57,11	57,05	56,53	55,78	52,61	50,72
Facture de la charge locale (M\$)																						
En dollars courants	2 313,0	2 313,0	2 313,0	2 313,0	2 483,0	2 483,0	2 539,7	2 528,6	2 575,0	2 651,4	2 644,6	2 624,4	2 585,6	2 765,3	2 801,6	2 743,6	2 859,1	2 939,5	3 009,9	3 021,9	2 905,1	2 923,9
En dollars constants de 2001	2 313,0	2 262,1	2 200,5	2 161,6	2 270,5	2 226,0	2 227,9	2 168,3	2 201,4	2 226,7	2 158,3	2 110,2	2 060,5	2 160,4	2 165,0	2 090,9	2 144,6	2 155,4	2 165,8	2 159,3	2 025,3	1 998,4

* Source : Données pour l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada de 2001 à 2020 et prévision d'Hydro-Québec pour 2021 et 2022.

⁵ D-2008-019, [p. 90](#).